



## MOTION

Session d'automne 2013

### Coordination des secrétaires scientifiques du Comité National

#### **Objet : MODERNISATION DU SYSTÈME INFORMATIQUE DU COMITÉ NATIONAL**

Les secrétaires scientifiques de sections et CID du Comité national, en plus de leurs obligations statutaires, concourent au bon fonctionnement de leurs sections, en collectant et diffusant l'information, en assurant le contact avec les membres des sections et en les accompagnant dans leurs tâches d'évaluation.

Dès la première session de la mandature 2012-2016, ils ont unanimement constaté qu'une grande partie de leur temps et de leurs efforts était consacrée à des tâches techniques, telles la gestion des formats de fichiers et des trames de documents, ainsi que leur mise en page en vue de leur projection en session, ou encore la gestion des incompatibilités Mac-PC, etc. Ce temps et ces efforts pourraient être dédiés à d'autres tâches plus importantes si un système informatique moderne pouvait couvrir ces besoins.

Plusieurs initiatives individuelles de membres des sections ont abouti au développement d'outils logiciels permettant d'automatiser les tâches de gestion de fichiers, dont un site *web* permettant d'élaborer intégralement les rapports en ligne, depuis l'attribution des rapporteurs jusqu'à la génération des fichiers finaux. Puisant dans ses propres ressources, la coordination des secrétaires a constitué un groupe de travail pour expérimenter la future mise en ligne des rapports d'évaluation des chercheurs. Le site *web* a été testé par plusieurs sections dans le cadre d'un déploiement pyramidal incluant cinq secrétaires de section non informaticiens. Il a permis d'établir un cahier des charges assez précis, qui devra cependant être encore affiné. Le code et le cahier des charges ont été présentés et discutés avec le SGCN et la DSI, qui analysera sa compatibilité et son interface avec le logiciel e-evaluation. De plus, une réflexion sur les moyens techniques nécessaires sera entreprise.

La coordination des secrétaires scientifiques de sections et CID du Comité national demande à la direction du CNRS de la soutenir pour que cette initiative visant à moderniser un des outils de fonctionnement du Comité national, à l'instar de ce qui existe dans d'autres EPST, puisse aboutir dans les délais les plus brefs.

Motion adoptée à l'unanimité le 3 décembre 2013

Destinataires :

- Alain FUCHS, Président du CNRS
- Joël BERTRAND, Directeur général délégué à la science
- Philippe Büttgen, Président de la CPCN